

CERTIFICAT

PLAQUES PROFILEES EN FIBRES-CIMENT

Plaque PROVENÇALE NT SECURSIL R

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification de la marque NF 249 en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La Société ITALIANA LASTRE S.p.A.

Via F. Lenzi, 26

IT-25028 VEROLANUOVA

Usine de IT-25028 VEROLANUOVA

le droit d'usage de la marque "Plaques Profilées en Fibres-Ciment", pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 068-G3-01 du 23 juillet 2013

Décision de reconduction n° 068-G3-04 du 24 avril 2015

Cette décision annule et remplace la décision n° 068-G3-03 du 20 mai 2014

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide. Sa validité doit être vérifiée sur la liste des titulaires du droit d'usage, disponible à l'adresse suivante : www.cstb.fr

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Conformité au DTA 5/14-2427

Par référence à la norme NF EN 494:2012 :

- Composition (NT = sans amiante).
- Catégorie : hauteur nominale du profil (C = de 40 à 80 mm).
- Charge de rupture pour plaque de catégorie C : classe 1 (min. 4 250 N/m).
- Moment de flexion pour plaque de catégorie C : classe X (min. 55 N.m/m).

Par référence à la norme NF EN 15057:2006 :

- Résistance à la traversée d'un corps mou de grandes dimensions (sac retenu).

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso le Document Technique d'Application correspondant.

Ce certificat comporte 1 page.

Correspondant :

Jacques PAJARES

Tél. : 01 64 68 83 55

Jacques.pajares@cstb.fr

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

Yannick LEMOIGNE


ACCREDITATION
N° 5-0010
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR
**CERTIFICATION
DE PRODUITS
ET SERVICES**